



Les territoires **Ain**

Bourg-en-Bresse

LA CONSTRUCTION DE LA CHAUFFERIE BIOMASSE EST LANCÉE

Elle alimentera dès la fin de l'année 2022 un réseau bénéficiant d'une extension d'un kilomètre, apportant aux Burgiens chauffage et eau chaude sanitaire produits à partir d'énergie majoritairement renouvelable et locale.



La nouvelle chaufferie biomasse sera opérationnelle en fin d'année dans le quartier de la Reyssouze à Bourg-en-Bresse

Reyssouze énergie services, filiale d'Engie solutions, et l'association des Utilisateurs du réseau de chauffage urbain (ASSURC) viennent d'annoncer en avoir terminé avec l'extension du réseau de chaleur dans le quartier de la Reyssouze à Bourg-en-Bresse. La construction de la future chaufferie biomasse peut ainsi démarrer. Elle alimentera dès la fin de l'année 2022 un réseau bénéficiant d'une extension d'un kilomètre, apportant aux Burgiens chauffage et eau chaude sanitaire produits à partir d'énergie majoritairement renouvelable et locale.

500 logements alimentés

Avec 3 500 équivalents logements

initialement raccordés, le réseau de chaleur de Bourg-en-Bresse est exploité par les équipes de Reyssouze énergie services dans le cadre d'un contrat de concession d'une durée de 15 ans. Depuis sa création dans les années 1970, le réseau a connu une évolution importante. Il s'étendait jusqu'à présent sur huit kilomètres de canalisations dotés de plus de 70 sous-stations d'alimentation en bas d'immeubles, principalement des logements sociaux. Débutée fin 2020, l'opération d'extension du réseau sur un kilomètre entier a donné lieu au raccordement de nouveaux bâtiments, soit 500 équivalents logements et quatre sous-stations supplémentaires. Tout juste

finalisée, l'opération permettra dès cette année, une fois la chaufferie biomasse mise en service, à de nouveaux habitants d'être alimentés par cette infrastructure énergétique décentralisée, plus respectueuse de l'environnement que des chaufferies individuelles.

Soutenir une filière locale

En choisissant d'alimenter le réseau de chaleur à partir de biomasse, l'ASSURC et les équipes de Reyssouze énergie services ont fait le choix d'encourager une filière dynamique, non délocalisable. Le développement et le verdissement du réseau de chaleur permettent en effet la création de 12 emplois locaux.

Les équipes de Reyssouze énergie services achemineront le bois énergie, sous forme de plaquettes, dans un rayon maximal de 100 km. Les neuf kilomètres du réseau de l'ASSURC alimenteront dès la fin de l'année les habitants en chaleur renouvelable et locale, à l'abri des fluctuations du prix des énergies fossiles. Engie solutions exploite également depuis 2015 le réseau du quartier de la Vinaigrerie, avec six kilomètres de canalisations, au cœur du secteur de la ville regroupant la plupart des établissements scolaires. À terme, c'est la quasi-totalité de la ville de Bourg-en-Bresse qui bénéficiera d'un tel réseau de chaleur.

Jean-Marc Perrat

